

13 Décembre 2023

Convocation du 11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à vingt heures, les délégués du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Anché & Voulon, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Voulon, sous la présidence de Mme Martine FERREIRA.

Étaient présents : BARC Laetitia ; FERREIRA Martine ; MARSAULT Samuel ; MOUSSERION Martine (suppléante) ; FORTHIN Benjamin (suppléant) ; PROTAT Clément

Étaient absents excusés : HABERAJTER Patrick ; BAZILLE Éric ; MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; REMBEAULT Raphaël

Pouvoir : REMBEAULT Raphaël à MARSAULT Samuel

Secrétaire : PROTAT Clément

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023
2. Décision modificative n° 1
3. Offre pour l'équipement informatique de l'école
4. Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2023

Mme Ferreira donne lecture du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2023.

Les membres du conseil syndical, à l'unanimité, adoptent ce procès-verbal.

2- DECISION MODIFICATIVE N° 1

La Présidente indique au conseil syndical qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative, notamment pour intégrer des dépenses supplémentaires à l'article 6218, correspondant essentiellement aux prestations pour les activités périscolaires.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	
Article (Chap.) - Opération	Montant
60611 (011) : Eau et assainissement	-1 000,00
60631 (011) : Fournitures d'entretien	-450,00
6168 (011) : Autres	-350,00
6218 (012) : Autre personnel extérieur	1 800,00
	0,00
Total Dépenses	0,00

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative.

3- OFFRE POUR L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE

Mme Ferreira présente le devis de l'AT86 pour l'acquisition de matériel informatique dans le cadre de « Territoires Numériques Educatifs ».

Le conseil donne son accord de principe pour l'achat du matériel sous condition de l'acceptation du dossier de demande de subvention par le Rectorat. La réponse devrait parvenir en début d'année.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Un point est fait sur les impayés de cantine.
- Le conseil remarque qu'il y a de bons échos sur l'école et s'en réjouit.

La Présidente,
Martine Ferreira

Le Secrétaire,
Clément Protat